DERNIERS JOURS DE
L'Esprit s'amuse
Sur scène : LES BALLETS au REX PERMANENT

Paris-presse

LE TEMPS QU'IL FERA : DEMAIN : Ciel couvert avec faibles pluies. Vent du nord modéré. Température stationnaire

2 Francs
3e Année - N° 391
Dimanche 17 - Lundi 18 Février 1946 - Septuagésime Saint-Siméon

Dernière édition

18-II-1946

DANS QUEL BUT ET PAR QUI

les secrets atomiques ont-ils été volés ?

M. Mackenzie King fera bientôt connaître le pays dont certains diplomates seraient compromis

OTTAWA, 16 février.

CE matin, à la première heure, la police canadienne a effectué, à Ottawa, une descente au domicile de nombreuses personnes, appartenant ou ayant appartenu à des services officiels canadiens, et a procédé à l'arrestation de vingt-deux d'entre elles.

Cette action a été précédée de quelques heures par la déclaration suivante faite hier soir par M. Mackenzie King, premier ministre du Canada :

« Des informations d'une authenticité indubitable sont parvenues au gouvernement canadien, établissant que des informations de nature secrète et confidentielle ont été révélées à des personnes non autorisées, incluant des membres d'une mission étrangère à Ottawa. »

Le premier ministre a ajouté qu'une enquête dirigée par deux membres de la Cour Suprême etait en cours.

« Un certain nombre de personnes impliquées dans cette affaire, a-t-il dit, parmi lesquelles on compte des fonctionnaires et des anciens fonctionnaires d'organismes gouvernementaux, vont être interrogées. »

De source autorisée, on précise que les informations secrètes en question concernent l'énergie atomique. Plusieurs des personnes arrêtées appartiennent ou ont appartenu au Conseil national de Recherches scientifiques, organisme officiel chargé de l'information en matière d'énergie atomique. Des charges graves pèsent sur douze au moins des prévenus.

Les origines de cette affaire remontent à de nombreux mois, précise-t-on officiellement, et l'enquête avait commencé aussitôt après la fin de la guerre. M. Mackenzie King et le président Truman auraient conféré sur les fuites dont on connaissait l'existence.

Le gouvernement canadien ferait prochainement connaître quel est le pays dont certains membres du personnel diplomatique sont impliqués dans cette affaire.

Un journaliste américain raconte

A Washington, le département d'Etat n'a fait aucun commentaire. Mais on rappelle que le commentateur Drew Pearson avait dit, dimanche soir, à la radio américaine, que d'ici trois semaines, le Canada connaîtrait « l'un des procès les plus dramatiques de l'Histoire ».

Le journaliste américain fait des révélations que nous reproduisons sous toutes réserves.

Il affirme qu'il « a mis le doigt sur des fonctionnaires des gouvernements américain et canadien, qui collaboraient avec les Soviets ». Il donne également les noms de certains chefs syndicaux américains, et publie des reproductions photographiques de reçus de sommes versées par les espions russes à des fonctionnaires américains et canadiens.

Un agent russe, nommé Chimichenko, aurait négocié, selon lui, l'achat des bleus d'un avion américain à réaction.

Un autre agent russe, dit encore Pearson, arrêté à Bremerton (Washington), aurait été trouvé en possession des plans de la bombe atomique et d'échantillons de la substance avec laquelle elle est fabriquée. Il n'aurait pas été inquiété, à la demande du Département d'Etat, pour éviter un incident diplomatique avec l'U.R.S.S.

« La chose est peu croyable, mais il put regagner la Russie avec les informations qu'il avait recueillies sur la bombe atomique », ajoute Pearson (A.P. et U.P.)

Emotion à Londres

LONDRES, 16 février. — Les déclarations de M. Mackinsie King, et les allusions faites dans les milieux officiels canadiens à une « divulgation » du secret de la bombe atomique, ont provoqué à Londres une émotion considérable

Le « Daily Express » croit qu'un fonctionnaire canadien, en mission à Londres, se trouve parmi les personnes arrêtées et maintenues au secret pour être interrogées. Il aurait été renvoyé au Canada, par avion. D'après le correspondant de ce journal, à Ottawa, les commissaires royaux, le juge Robert Taschereau et le juge R. L. Kellog ont déjà commencé une instruction à huis clos.

Un démenti

Cependant, interrogé par un correspondant de l'United Press, M. Clarence Howe, ministre des Munitions du Canada, a déclaré que les secrets dérobés au gouvernement canadien ne concernaient pas l'énergie atomique.

Ce démenti laisse sceptiques les milieux informés de Washington.

* * *

Une autre enquête est déjà en cours depuis plusieurs mois, au sujet de transactions concernant l'achat de la mine d'uranium Eldorado par le gouvernement canadien ; plusieurs arrestations ont déjà été opérées à ce sujet, notamment celle du savant français Marcel Pochon.

LE GÉNÉRAL REVERS chef d'état-major général de l'armée de terre

Le général Revers, commandant la Région parisienne, serait nommé chef d'état-major général de l'armée de terre, en remplacement du général du Vivier, désigné comme adjoint au général de Lattre de Tassigny. Ce dernier assume, comme on le sait, les fonctions doubles de chef d'état-major général et d'inspecteur général de l'armée.

Cette nomination serait le prélude d'un important mouvement dans les hauts cadres de l'armée.

M. LE TROQUER visite les sinistrés du Constantinois

M. Le Troquer, à sa descente d'avion à Alger, est accueilli par M. Yves Chataigneau, gouverneur de l'Algérie (à droite). On sait que le ministre de l'Intérieur s'est immédiatement rendu sur les lieux de la catastrophe

2.000 commerçants de plus chaque jour dans Paris

SI TOUT LE MONDE VEND... QUI DONC PRODUIRA ?

Par Jean PUPIER

QUAND un salarié paie ses impôts, le chiffre de ceux-ci a été établi sur des éléments indissimulables, contradictoirement déclarés par son employeur et par lui-même.

Quand un commerçant paie ses impôts, il peut faire admettre, selon certaines règles, une évaluation forfaitaire de ses profits, sans être tenu d'établir le chiffre exact de ceux-ci.

M. André Philip a tenté de toucher à cette différence de traitement. Il a demandé que les chiffres fixés pour les « forfaits commerciaux » en 1945 soient revisés pour 1946, les commerçants gardant naturellement la latitude de tenir une comptabilité régulière et de la produire. Il a d'abord été, comme on le sait, débouté par l'Assemblée constituante.

L'épisode, pour passager qu'il ait été, vaut qu'on s'y arrête.

S'est-on laissé conduire, en l'espèce, par un souci électoral direct ? A-t-on craint de mécontenter 900 000 électeurs dont le suffrage a beaucoup de manières de s'exprimer ?

On le dit, et le tour des choses le rend vraisemblable

Il n'est pas question de faire ici au commerce et aux commerçants un procès de tendance. Certains d'entre eux éprouvent d'ailleurs, dans leur exploitation, des difficultés très grandes.

Mais un fait est là, devant lequel il faut crier « casse-cou ». Le développement de la fonction commerciale absorbe une part redoutablement grandissante de l'activité française. Et littéralement, si l'on n'y met bon ordre, le commerce est en passe, chez nous, de « dévorer la production ».

Favoriser le vendeur

Le mal n'est pas nouveau. Il date de bien avant la guerre.

L'art de produire est de produire à bon marché. Celui de vendre est de vendre cher. Tant que la concurrence, base même du régime libéral, a régné sans réserve, la tendance du commerce à vendre cher était compensée et freinée par elle. Mais depuis cinquante ans, nous nous sommes éloignés du jeu normal de la concurrence.

Les « ententes », directes ou non, ont travaillé à la rendre fallacieuse. La pratique des « prix imposés » a donné aux marges commerciales des possibilités inattendues de se développer.

— Voici, écrivait à cet égard M. Alfred Sauvy, directeur de l'Institut de Conjoncture, un marchand de savon qui, comme ses concurrents, cède ses savonnettes à 2 fr. aux détaillants pour qu'elles soient vendues 3 fr. (il s'agit de prix d'avant-guerre !...). Un jour, grâce à une compression de 0 fr. 25 sur son coût de revient, il peut ne demander aux détaillants que 1 fr. 75 au lieu de 2 fr.

» Quel prix de vente va-t-il leur imposer ? Son intérêt, dissocié de l'intérêt général, lui commande de laisser le prix à 3 francs et d'augmenter la remise. Ainsi le détaillant s'emploiera-t-il à vanter et à vendre l'article sur lequel il a la plus forte commission. »

Si bien que la concurrence, au lieu à l'échelon commercial. C'est le détaillant qu'elle cherche à séduire, et celui-ci sait naturellement en jouer à l'égard des producteurs, chez qui il s'approvisionne.

D'où, petit à petit, le métier de vendre s'est trouvé plus recherché que celui de produire. En quarante ans, en France, le nombre des commerçants, pour cent producteurs, est passé de douze à vingt. Dans le textile, par exemple, le personnel de production a diminué de 28 %, tandis que le nombre des vendeurs s'élevait de 74 %. Proportions analogues dans l'alimentation.

Marges de bénéfices

Stimulé dans cet exercice, le commerce a cherché de moins en moins ses bénéfices dans le maniement et la vente à petit profit unitaire de grandes masses de produits. Il a recherché de plus en plus les produits du marché restreint fournissant de larges marges bénéficiaires.

L'enquête sur la production, en 1937, a révélé que sur une voiture neuve, le vendeur gagnait autant à lui seul que tous les ouvriers ayant travaillé à la construction de la voiture. Les articles de photographie, les aspirateurs, les frigidaires donnaient lieu à des commissions atteignant 40 à 50 %.

On n'ose supputer où l'on en est aujourd'hui. Sur ce parcours si lucratif des produits entre le producteur et le consommateur, de nouveaux échelons commerciaux sont venus s'interposer. La législation de Vichy a permis maints abus.

La hausse ahurissante de nos prix de détail n'a pas que cette seule origine, certes. Mais elle doit beaucoup à cet état de choses.

(Suite en page 2.)

LE GENERAL JUIN REÇU PAR M. GOUIN

M. Félix Gouin a reçu ce matin le général Juin, retour de Londres, qui lui a rendu compte de sa mission.

Le Président du Gouvernement a également accordé audience au ministre plénipotentiaire d'Autriche et à M. Henri Teitgen.

Le projet de réorganisation de la Comédie-Française

Le projet de réforme du statut de la Comédie-Française est sur le point d'aboutir.

Les bureaux du ministère de l'Education nationale ont déjà pris leur décision et M. Naegelen a transmis le dossier au Conseil d'Etat.

La juridiction administrative suprême va se prononcer.

LES 6 JOURS DE PARIS auront lieu du 19 au 25 mars

A la suite de la demande de M. Joinard, président de la F.F.C., la préfecture de police vient d'autoriser le Vélodrome d'Hiver à organiser les Six-Jours, du 19 au 25 mars.

LA REQUÊTE SYRO-LIBANAISE DEVANT L'O.N.U.

M. BIDAULT : Investie par la S.D.N. de responsabilités spéciales, la France a défendu des intérêts culturels importants en Syrie et au Liban.

LONDRES, 16 février. — Le Conseil de Sécurité, réuni, à 12 heures 18, a poursuivi l'examen de la requête syro-libanaise.

M. de Rosenweig, délégué du Mexique, a déclaré que cette requête était justifiée. Il conseille aux parties intéressées de négocier la date précise de l'évacuation et d'informer le Conseil de cette date.

Tour à tour MM Frangie (Liban) et Khoury (Syrie) soulignent l'inutilité de nouvelles négociations.

M. Mohmoud Riaz, délégué de l'Egypte, propose alors une résolution, aux termes de laquelle le Conseil recommanderait aux quatre gouvernements intéressés « d'entreprendre, dans les plus brefs délais, des négociations aux fins d'établir exclusivement les modalités techniques de l'évacuation et la date à laquelle cette évacuation doit être effectuée, et de tenir l'O.N.U. au courant de la date de cette évacuation ».

Intervention de M. Bidault

M. Bidault prend alors la parole. Il rappelle que la France ayant été investie par l'organisation internationale antérieure de responsabilité spéciale dans ses états, il en est résulté pour elle des intérêts spéciaux, et notamment des intérêts culturels importants :

« Je demande notamment, dit-il, que nos écoles françaises de Syrie ne soient pas actuellement l'objet de mesures discriminatoires qui ne sont pas conformes au statut qui est celui des écoles dans ce pays. »

M. Bidault conclut en déclarant que c'est la S.D.N. qui avait confié des mandats à la France et que cela comportait pour celle-ci des responsabilités qu'elle avait pleinement acceptées.

M. Bevin, qui lui succède, souligne l'amitié franco-britannique et déclare se ranger au projet de M. Van Kleffens « plus conforme à la situation ».

M. VICHINSKY SAISIT L'O.N.U. DU PROBLÈME DES TROUPES DU GÉNÉRAL ANDERS

LONDRES, 16 février. — M. Vichinsky, chef de la délégation soviétique à l'O.N.U., a envoyé à M. Trygvelle, secrétaire général des Nations Unies, une lettre présentant le mémorandum du gouvernement des peuples fédérés de la république yougoslave sur la question de l'armée des Polonais émigrés se trouvant en Italie, sous le commandement du général Anders, et une lettre de M. Bebler, adjoint au ministre dse Affaires étrangères de Yougoslavie.

Dans sa lettre, M. Vichinsky déclare notamment :

« Le gouvernement yougoslave, considérant les événements auxquels il est fait allusion dans le mémorandum comme une future menace possible pour la paix, le calme et l'ordre sur la frontière yougoslave, a demandé au gouvernement de l'U.R.S.S. de porter cette question à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

Des mesures d'exception sont prises aux portes de Nuremberg

Et un fortin blindé défend l'entrée de la salle d'audience

NUREMBERG, 16 février (U.P.). — Toutes les routes conduisant à Nuremberg sont barrées par des cordons militaires américains ; l'identité des occupants de toutes les voitures est vérifiée par le service américain de contre-espionnage. La zone de surveillance spéciale s'étend sur environ cinq kilomètres autour de la ville.

Ces mesures d'exception seraient motivées par le bruit de l'évasion de 250 prisonniers SS, bruit qui a été démenti par les autorités supérieures.

D'autre part, un nouveau fortin blindé a été installé la nuit dernière à une dizaine de mètres environ de la porte d'entrée de la salle d'audience du tribunal militaire international. Trois ou quatre hommes armés chacun d'une mitrailleuse peuvent aisément prendre place à l'intérieur de ce fortin

R. P. ET VOTE OBLIGATOIRE EN ITALIE

ROME, 16 février. — Au cours du débat qui a eu lieu, hier, à l'Assemblée consultative, celle-ci a voté, par 179 voix contre 156, le principe du vote obligatoire. 335 députés se sont abstenus.

L'Assemblée a également approuvé, à l'unanimité, le principe de la représentation proportionnelle.

Veille de scrutin dans Bruxelles en fièvre

Entre les vitrines alléchantes et les calicots prometteurs

les Belges font leur choix

(De notre envoyé spécial Léo GERVILLE-REACHE)

BRUXELLES, 16 février (par téléphone).

JE pensais bien trouver Bruxelles dans la fièvre. De fait, l'animation y est extrême. Tout un peuple va, vient, circule, prend d'assaut les files interminables de tramways, s'arrête aux vitrines sensationnelles de ses magasins et se trempe avec joie, le soir, dans la lumière éblouissante de ses lampadaires, de ses devantures, de ses enseignes lumineuses.

Cette fièvre, je l'avais mise au compte d'une période électorale qui touche à son terme. Pourtant l'animation de Bruxelles n'a rien à voir avec le scrutin de demain. Elle n'est que l'expression de l'euphorie d'un peuple qui, sachant pourquoi il travaille, n'entend pas ménager son effort.

" Pourvu que ça dure..."

Chacun s'apprête néanmoins à remplir au mieux son devoir civique.

On s'arrête devant les grandes affiches des cinq partis qui s'affrontent dans un régime intégral de représentation proportionnelle.

Ici et là, ce sont de longues files de camions recouverts de calicots avec portraits et programmes des concurrents.

Mais, à la vérité, la meilleure propagande n'est pas là. Elle est partout, éparse dans la ville, dans ses boutiques, dans ses usines, dans ses bureaux d'affaires.

Elle est dans ces vitrines qui regorgent de victuailles ou qui vous proposent d'honnêtes vins français à 26 fr. 50 la bouteille. Elle est dans ces magasins élégants qui mettent à la portée des bourses d'après-guerre des manteaux à 2.400 francs, des costumes à 6.000 francs.

Les adversaires du Gouvernement n'ont pas été sans comprendre combien ce bien-être jouait contre eux. « Pourvu que ça dure ! », s'écrient-ils, comme Madame Mère. Et ils parlent de prêt-bail à son terme et aussi de crédits qu'a valus, pendant quatre ans, le Congo belge et qui s'amenuisent chaque jour sous le tonnage du ravitaillement acheté à l'Amérique.

Mais si les femmes — par une étrange anomalie — sont éligibles, par contre elles n'ont pas, pour le moment, le droit de vote aux élections législatives.

Sur les bulletins, en face de chaque nom, l'électeur trouvera un petit rond noir dont seul le centre est resté blanc. Pour voter, il n'aura qu'à noircir ce petit rond devant le nom choisi.

Si toutefois l'électeur ne veut désigner personne et aime mieux faire remise de sa voix au parti, il a alors, en tête de son bulletin, un petit carré noir dont il lui suffira de noicir le centre resté blanc pour que sa voix aille à ce parti.

Quels seront les résultats de cette consultation ?

Une chose paraît à peu près certaine.

C'est que les communistes, qui n'avaient que neuf sièges, gagnant à Bruxelles et dans le pays wallon, dépasseront sans doute largement le nombre de vingt mandats.

Par ailleurs, les changements seront-ils d'importance ? Il y a l'inconnue des troupes nationalistes flamandes et rexistes qui, leurs partis interdits, ne sont pas toutes comprises, néanmoins, dans ces 200.000 « inciviques » auxquels on a retiré leur droit de vote.

Où iront leurs voix ?

Sans doute aux partis extrêmes de droite et de gauche.

Quant à l'U.D.B. — dissidence catholique qui voudrait s'apparenter à notre M.R.P. — on se demande, après le mal qu'elle a eu pour constituer ses listes, et après les défections de tant de ses candidats, si elle pourra jouer ce rôle d'outsider tenu en France par le parti de MM. Bidault et Maurice Schumann.

S'il est admis que les libéraux, une fois de plus à notre époque, feront les frais de ce scrutin, il reste, face à face, le parti socialiste de M. Van Acker et le parti socialiste-chrétien.

Les urnes de dimanche gardent encore le secret de la reconnaissance d'un peuple à ceux qui l'ont refait prospère et aussi celui de la couronne tremblante d'un roi.

BUCARD lundi en Cour de justice

Il rendra compte de son dévouement à Hitler

LUNDI s'ouvrira en Cour de Justice, sous la présidence de M. Ledoux, le procès de Marcel Bucard, chef du Parti Franciste.

Il n'était nullement besoin, au lendemain de l'armistice, d'être dans les secrets de la 5e colonne, pour imaginer de quel côté se rangerait Bucard, qui singeait depuis plus de dix ans — encadré de jeunes gens à chemise bleue — Hitler et Mussolini, dont les succès lui avaient fait perdre le sommeil.

Après l'armistice, Bucard trouva à Vichy l'atmosphère assez propice pour réorganiser le parti franciste en zone libre. Le 2 mai 1941, Abetz autorisait la réorganisation du parti en zone occupée et la reparution du journal « Le Franciste », à Paris.

Bucard, qui a pu se vanter à juste titre d'avoir toujours été à l'avant-garde de la collaboration, fut le grand pourvoyeur de la Milice et de la L.V.F., auxquelles il recommandait vivement à ses partisans d'adhérer.

Le parti franciste participa d'ailleurs à des opérations contre le maquis de concert avec la Milice.

Si dès avant la guerre les articles et les discours du chef du francisme étaient de pure orthodoxie hitlérienne, pendant l'occupation Bucard mena une propagande qui allait au-devant des exigences allemandes et fit une campagne sourde contre Laval, collaborateur trop mou.

Bucard suivit les Allemands dans leur retraite. En Allemagne, il resta, avec Doriot, l'homme de confiance du gouvernement hitlérien. Il circulait d'ailleurs librement et se rendit plusieurs fois à Berlin.

En Forêt Noire, il fonda une école de saboteurs où les francistes qui l'avaient suivi apprirent, avant d'être parachutés sur la France, à manipuler un poste de radio, à incendier les parcs à essence et à faire sauter les dépôts de munitions.

Marcel Bucard, dont le procès tiendra trois ou quatre audiences, sera assisté de Mes Simon Juquin et Rospars-Legrand.

L'auto et l'uniforme auxiliaires coutumiers des malfaiteurs nocturnes

● **Rue de Nantes, vers 20 h. 30, quatre soldats noirs américains ont attaqué un cycliste, M. Roger Zabal, 27 ans, démeurant, 10, même rue, et lui ont dérobé sa machine. La police, alertée, a réussi à arrêter trois des militaires : Thomas Givens, Edgar Swift et Jimmy Ewans.**

● **Six individus, dont deux en uniforme de gardiens de la paix, se sont présentés chez M. Radiguet, 4, rue Frédéric-Bastia, et ont prétendu effectuer une perquisition. Devant l'attitude énergique de M. Radiguet, les malfaiteurs ont dû s'enfuir dans une automobile, après avoir frappé à coups de crosse leur victime.**

● **Hier soir, deux individus armés ont fait irruption chez Mme Hélène Dupin, 77 ans, 80, avenue du Petit-Parc, à Vincennes. Ils l'ont attachée sur une chaise, ainsi que sa bonne, puis ont fouillé pendant une heure l'appartement et ont pris la fuite, avec leur butin, en automobile.**

Rue d'Aboukir

Une vendeuse à la sauvette est tuée à coups de marteau

Un crime, dont les circonstances demeurent encore mystérieuses, a été découvert ce matin 129, rue d'Aboukir. C'est là que, depuis quelques années, Mme Simone Werner, 36 ans, occupait un modeste logement d'où elle disparaissait fréquemment : « vendeuse à la sauvette », son activité extra-commerciale la conduisait parfois au commissariat et même récemment en prison.

Ce matin, vers 11 heures, un jeune commis boulanger frappait chez Mme Werner. N'obtenant aucune réponse, il tourna la poignée de la porte et découvrit Mme Werner allongée sur le lit et tuée à coups de marteau. La tête de la malheureuse était enveloppée dans des chiffons. Assis sur le cadavre, se trouvait le chat de la victime.

Etant donné les fréquentes absences de Mme Werner, il n'est pas possible de situer de façon précise quand a été commis le meurtre. Depuis qu'elle habitait rue d'Aboukir, elle recevait de fréquentes visites de camelots à la sauvette qui venaient lui proposer des fleurs et de la pâtisserie qu'elle se chargeait ensuite de revendre dans les couloirs du métro.

L'amiral Thierry d'Argenlieu est reparti pour Paris à bord d'un avion anglais

L'amiral Thierry d'Argenlieu, dont l'avion, par suite d'une panne de moteur, avait dû se poser en Tripolitaine, est reparti, ce matin, aux premières heures de la matinée, de Benghasi, à bord d'un avion britannique qui est venu le chercher.

Le haut commissaire de France en Indochine est attendu à Paris vers 23 heures.

L'Education physique manque de bras ...mais non de cerveaux

Un député curieux a posé au ministre de l'Education nationale une question insidieuse :

« Comment se décompose le personnel de la Direction générale de l'Education physique et des Sports ? »

M. Camille Lhuissier a obtenu une réponse qui illustre fort bien un des maux dont nous souffrons : la pléthore des états-majors.

Pour tous les établissements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique, il n'y a, en France, que 1.055 professeurs et 1.026 moniteurs. C'est peu.

Mais si la troupe est rare, les officiers sont plus nombreux que dans la plus légendaire des armées sud-américaines.

La Direction comporte un effectif réel de 159 personnes dont un directeur général, deux directeurs et un sous-directeur.

Quant à l'inspection, elle n'utilise pas moins de 784 personnes dont 303 inspecteurs se décomposant comme suit : 5 inspecteurs généraux, 25 inspecteurs principaux, 95 inspecteurs, 128 inspecteurs adjoints, 50 inspecteurs auxiliaires.

943 officiers et intendants pour 2.081 soldats, c'est une proportion assez rare. Un record, très certainement. Si l'Education physique manque de bras, elle ne manque pas de cerveaux.

LE CLUB DES CINQ
13, Fbg Montmartre — PROvence 69-85
DINER-SPECTACLE A 20 H. avec TANIA MAXIMOVA et son ensemble russe
Pour la 1re fois au Cabaret LUIS MARIANO ET L'ORCHESTRE MICHEL EMER

LA FÊTE FORAINE
1, place Pigalle (anc. Chapiteau) de 21 h. 30 à 2 heures du matin
LE TRIO DES QUATRE LES SŒURS ETIENNE
GINETTE WANDER et la révélation de l'année YVONNE VIONNET

PARIS-PARIS
LE RESTAURANT CHIC DE PARIS
JEAN SOLAR
JANINE FRANCY
LYVIA HOLLOS
Téléphone ANJou 29-60 et 85-10

CIRO'S
6, rue Daunou - OPE 68-32, 62-91
DEJEUNERS D'AFFAIRES
THES DANSANTS
DINERS-SPECTACLE
avec ARMAND MESTRAL

CHANTILLY
VOUS OFFRE CHAQUE SOIR A PARTIR DE 21 HEURES
Une merveilleuse REVUE
Un programme de MUSIC-HALL
Une ambiance de CABARET

LA CAMARGUE
42, r. Richer (à 20 m. des Folies-Bergère) - PRO. 24-40 - Soirée 22 h.
CHARLES TRENET

L'aventure vient de la mer

LA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR PAR DAPHNÉ DU MAURIER

Paris-presse 49

Le mari

ELLE eut un haussement d'épaules, et secoua la tête; mais, dans son regard, il lut le secret de son cœur et, s'approchant d'elle, sa drôle de petite bouche soudain toute tordue, il lui tapota doucement l'épaule, comme il eût fait à Henrietta.

— Je sais, milady, dit-il. Je sais. Mais tout finira bien. Vous vous retrouverez.

Elle sentait les larmes monter à ses yeux.

— Je suis vraiment très sotte de me laisser aller ainsi. Sans doute, est-ce parce que j'ai été si heureuse, William.

— C'est certain, milady.

— Pour la première fois dans ma vie, William, j'ai réellement vécu... Maintenant, je vais monter dans ma chambre et me coucher. Dans la matinée, vous m'apporterez mon déjeuner et, quand je me sentirai prête pour cette épreuve, je recevrai sir Harry et lui demanderai combien de temps il compte rester ici.

— Très bien, milady.

— Quant à vous, arrangez-vous à avertir votre maître.

— Oui, milady.

Et, comme le jour commençait à filtrer entre les fentes des volets, ils quittèrent le salon. Ses souliers à la main, son manteau sur les épaules, Dona gravit à pas de loup l'escalier. N'y avait-il vraiment que cinq jours qu'elle l'avait descendu ? Il lui semblait qu'une année, qu'une vie entière s'étaient écoulées depuis. Un instant, elle s'arrêta derrière la porte de Harry, l'oreille tendue, et reconnut les ronflements rauques des deux épagneuls, la lente et lourde respiration de son époux. « Comme ces bruits m'irritaient, autrefois, songea-t-elle. Ils faisaient partie de cette insupportable ambiance qui m'incitait aux pires extravagances. Maintenant, ils n'ont plus de pouvoir sur moi : mon monde est ailleurs ; je leur ai échappé ! »

Elle entra dans sa chambre, puis se coucha et, les mains sur les yeux, se mit à songer. « Il est maintenant en train de se réveiller, là-bas, au bord de la crique. Il tâte à côté de lui, s'aperçoit que je ne suis plus là. Alors, il se rappelle, se met à sourire... »

« Tout cela est fini », songea Dona. « A quoi bon l'évoquer ? »

Vers 9 heures, William lui apporta son déjeuner.

— Etes-vous un peu reposée, milady ? dit-il, en posant le plateau sur la table près du lit.

— Oui, William, répondit-elle, en détachant un grain à une grappe de raisin.

— Ces messieurs sont en bas, en train de déjeuner, milady, dit-il. Sir Harry m'a demandé de m'informer si vous étiez assez bien pour le recevoir.

— Il faut que je m'y résigne, William.

— Si je puis me permettre une remarque, milady, il serait prudent de tirer un peu les rideaux, de façon que sir Harry ne voie pas que vous avez si bonne mine ; il pourrait s'en étonner.

— Ai-je donc bonne mine, William ?

— Etonnamment.

— Pourtant, j'ai un mal de tête fou.

— Peut-être y a-t-il une raison pour cela.

— Mes yeux sont cernés, et je me sens infiniment lasse.

— Je ne saurais m'en étonner.

— William, par prudence, allez-vous en avant que je ne vous lance quelque objet à la tête !

— Je me retire, milady.

Il sortit et, doucement, referma la porte sur lui. Dona se leva, fit sa toilette, se coiffa, puis, ayant tiré les rideaux comme il le lui avait conseillé, se remit au lit. Elle s'y trouvait à peine, quand elle entendit les chiens aboyer dans le corridor et gratter derrière sa porte, suivis du pas pesant de Harry. L'instant d'après, il entra, tandis que, frétillants, jappant, Duc et Duchesse sautaient sur son lit.

— Ici, Duc ! Ici, Duchesse ! Descendez vite, petits démons, ne voyez-vous pas que votre maîtresse est malade ! Allez coucher ! Allez ! cria Harry faisant, à lui seul, plus de tapage que les deux chiens réunis. Puis, pesamment, il s'assit sur le bord du lit, et, de son mouchoir parfumé, effaça la trace de leurs pattes.

— Quelle sacrée chaleur, ce matin ! dit-il. Ma chemise est déjà trempée, et il n'est pas dix heures ! Vous sentez-vous mieux ? Où diable avez-vous attrapé cette fièvre ? Alors, on ne s'embrasse pas ?

Parfumé à outrance, grattant de sa perruque bouclée le menton de Dona, il se pencha vers elle.

— Malgré la pénombre, vous n'avez pas l'air si mal, poursuivit-il, A entendre ce valet, je croyais presque vous trouver à l'article de la mort. Est-il au moins bon domestique ? Vous n'avez qu'un mot à dire, vous savez, et je le congédierai.

— William est le meilleur valet que j'ale jamais eu, dit-elle. C'est une perle.

— Tant mieux. L'essentiel, c'est qu'il vous convienne. Alors, vous avez été malade ? Aussi, pourquoi quitter Londres ? Vous vous y portez toujours à ravir. Sans vous, pourtant, c'était diablement ennuyeux ; rien d'intéressant, pas un spectacle convenable. L'autre nuit, au piquet, j'ai perdu une vraie fortune. A propos, le roi a une nouvelle maîtresse, dit-on ; une actrice. Je ne l'ai pas encore vue. Rockingham est ici, vous savez ? En fait, c'est lui qui m'a décidé à venir. « Nom de Dieu, m'a-t-il dit, si nous allions à Navron, voir ce que fait Dona ! » Il est tout excité à l'idée de vous revoir. Quelle sacrée déveine vraiment de vous trouver malade, au lit !

(A suivre.)

RESUME

LADY Dona Saint-Columb, qui a fui la vie absurde qu'elle menait à Londres, pour vivre dans son domaine de Navron, en Cornouailles, y a fait, malgré elle, la connaissance du capitaine du bateau-pirate La Monette, qui ravage la côte. C'est un charmant Français. Il est, comme elle, un évadé des contraintes. Elle a accepté de l'accompagner dans une expédition. Il s'agissait d'emmener le Merry-Fortune, mouillé dans le port de Fowey et qui appartient à Philipp Rasleigh. L'opération a réussi grâce à l'audace de Dona. Mais cette dernière a dû regagner son château de Navron, où étaient ses enfants. Elle apprend, en y arrivant, que son mari et un ami de ce dernier, Lord Rockingham, sont là.

Si tout le monde vend... qui donc produira ?

(Suite de la première page)

Nous avons justement, à l'heure actuelle, un témoignage direct et criant de la poussée sensationnelle de l'inflation commerciale.

On sait qu'un article de la loi de finances, du 31 décembre dernier, a abrogé le décret-loi du 9 septembre 1939, soumettant à autorisation préfectorale toute ouverture ou extension de fonds de commerce. Désormais, une telle ouverture est « libre », sous le seul bénéfice de l'inscription régulière des impétrants.

Or, les greffes accueillant les nouveaux commerçants sont littéralement débordés. Depuis le début de l'année, et pour le seul Paris, 2.000 personnes par jour, en moyenne, sont venues demander leur inscription au registre du commerce. Il y a embouteillage. On a dû ouvrir un nouveau bureau qui enregistre les immatriculations à raison de 500 à 600 par jour... Cette situation se constate, toutes proportions gardées, dans la France entière.

Comment rendrons-nous la « santé économique » à notre pays, si cet état de choses a licence de se développer, si les séductions du commerce restent infiniment plus grandes que celles de la production ?

L'appel à la « production » ne doit pas seulement faire l'objet de beaux discours. Si une politique rationnelle ne vient pas le cautionner, comment serait-il entendu ?

Il faut qu'il redevienne plus intéressant de produire que de vendre. Economie, finances, fiscalité, crédit, politique sociale, tout doit être orienté vers ce résultat.

J. P.

100.000 mètres de tissus volés aux établissements Saulnier

Les coupables sont arrêtés

Depuis plus d'un mois, les établissements Saulnier, route des Petits-Ponts à Bobigny étaient régulièrement cambriolés. Les malfaiteurs avaient dérobé 333 pièces de toile de 300 mètres chacune, représentant un total de 100.000 mètres de tissu.

Après une enquête menée par la brigade volante, les auteurs de ces cambriolages, Eugène Ferré, demeurant rue Rodier, et son cousin, Emile Rizmann, qui était également surveillant à l'usine, ont été arrêtés, ainsi qu'un de leurs complices, également employé des établissements Saulnier.

— Hier soir, rue Danphine, Mme Gabrièle Lefèvre, 47 ans, demeurant, 75, rue Saint-Charles, a grièvement blessé, à coups de couteau, la maîtresse de son mari, Mlle André Mailley. Mme Lefèvre a été arrêtée.

courses

Résultats d'Enghien

PRIX DE DOUAI

1. Xisuthrus (R. Vivien) (101) ..G. 77 à Mme J. Lieux ..... P. 21
2. Un pour Cent (R. Lucas) (103) P. 13
3. Callebasse (T. Dunn) (109) ....P. 17

Encol.. 4 l. — 9 partants.
N. pl. : 102, 104, 105, 106, 107, 110.
Un pour Cent rétrogradé de la 1re place

PRIX DE VALENCIENNES

1. Nilson (F. Palmer) (204) .....G. 18 à M. P. Dubosq ..... P. 11
2. Incourt (R. Bates) (201) .....P. 12

1 l. 1/2. 4 l. — 7 part. — Jumelé : 26.
N. pl. : 202, 203, 205, 208, 210.

PRIX MASTER BOB

1. Always Blue (R. Bates) (306) ..G. 20 à M. A. Bates senior ..... P. 18
2. Pomme Frite (Dornaletche) (302) P. 25

1 l. 1/2. 1 l. — 7 part. — Jumelé : 109.
N. pl. : 301, 303, 304, 305, 308.

mots croisés du dimanche

PAR ANDRÉ CHARPENTIER

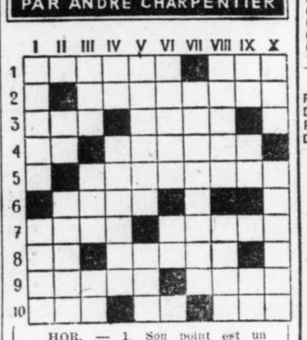

HOR. — 1. Son point est un commencement. Il doit être cuit à point. — 2. Saveur désagréable. — 3. Pour faire des points. Prêtre italien. — 4. Point sur une ligne ou entre deux lignes. Prénom masculin. — 5. Sur tous les points du magnétique. L'inclinaison de la boussole est nulle. — 6. Quand ils sont présents, il n'en manque pas un. — 7. Bien au point. Ce ne sont pas des points de mire, mais on les mire cependant. — 8. Ancien point de départ vers un morne séjour. Empereur romain. — 9. Aller sans point de direction. Prénom masculin. — 10. Sa voix atteint les points les plus élevés. Points opposés. Etoffe dont le poil ne paraît point.

VER. — I. Qui ont quelque embonpoint. Cargaison. — II. Conjonction. Suivi de point, c'est une lime — III. Point. Sa personnalité soulève un point d'interrogation. Sigle bien français. — IV. Initiales d'un musicien. Justice qui ignore les points de droit. — V. Des points le sont par le plus fort. Emportement. — VI. Deux points. Deux lettres de point. — VII. Cheval spécialiste. — VIII. Financièrement mal en point. Employer. — IX. Initiales d'un musicien. A payer à point nommé. Mot enfantin. — X. Règles. Reliefs.

Solution du problème n° 301

HOR. — 1. Quolibet. — 2. Uléa. Ame. — 3. Emissaire. — 4. Assise. — 5. Ail. Osseux. — 6. Néo. Ri. — 7. Drapé. Het. — 8. Dé. Ires. — 9. User. Lés. — 10. Rosses. Tau

VER. — I. Quémandeur. — II. Ulm. Si. — III. Œillades. — IV. Las. Pers. — V. Saône. — VI. Brasse. Ils. — VII. Issoire. — VIII. Tarie. Lest. — IX. Mesurés. — X. Té Exit. Ru.

MARC

BOTTIER DE LUXE

SOLDERA ses modèles

Lundi 18 et jours suivants
46, rue de Miromesnil (1er étage)
M° Miromesnil ANJ. 58-80

Le Mimosa est en fleurs au Pays du Soleil. Cannes l'a célébré, en ville comme au Casino Municipal.

Pour les jours gras, on annonce les Bals masqués.

On joue tous les jours à Mandelieu et à Mougins sur les greens des deux golfs.

Les Régates royales sont annoncées du 28 février au 3 mars, avec un dîner Bleu et Blanc aux Ambassadeurs. Le séjour est agréable au Miramar, au Grand Hôtel et dans tous les Hôtels.

Compagnie de Produits chimiques et Electrométallurgiques ALAIS, FROGES et CAMARGUE

Emission de 100.000 obligations de 5.000 francs, portant intérêt à 4 %, remboursables en 35 ans à partir de la première année. Coupon annuel de 200 francs. Prix d'émission : 4.885 francs. Jouissance du 15 février 1946. (Notice publiée au *B.A.L.O.* du 11-2-46.)

COMPAGNIE PARISIENNE DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Le Conseil d'administration du 5 février 1946 a arrêté les modalités de règlement de l'impôt de Solidarité nationale.

Le capital social sera, à dater du 15 février 1946, augmenté de 20 millions de francs et porté à 420 millions de francs. Les 80.000 actions nouvelles, ainsi qu'une soulte en espèces de 6.500.000 francs, seront réparties entre l'Etat et les Sociétés actionnaires soumises à l'impôt.

LE PLUS DYNAMIQUE DES ILLUSTRÉS

NUIT ET JOUR

PUBLIE CETTE SEMAINE :
Un numéro choc :
EXECUTIONS A VARSOVIE
Le tour du monde de son envoyé spécial: **Bonheur Lagloire au Paradis terrestre.** Un grand reportage : **La Radio française. Welles a coupé sa femme en morceaux. LE SEX-APPEAL : JANE RUSSEL N'A PAS LE DROIT DE MONTRER LA PLUS BELLE POITRINE DES U.S.A.** L'envers de la vie : **Les enfants tarés.** Tout ce qu'il faut savoir sur le théâtre, le cinéma et la vie de Paris... avec les indiscrétions de 8 Capitales.

NUIT ET JOUR

UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE MONDE

A VENDRE, LOT peaux reptiles, serpents, lézard, croco, 1er choix, disponibles. TUNIS. Corr. dem. Ecr.: SMADJA, 154, bd Magenta, PARIS (10e).

NE LAISSEZ PAS PERIMER VOS BONS D'ACHAT

Si vous avez obtenu un bon d'achat de chaussures, déposez-le immédiatement chez un Distributeur des Chaussures d'Art Lepicart. Vous serez assurée d'obtenir, dans le plus bref délai, « chaussure à votre pied ». Tous les magasins de luxe vendent les Chaussures d'Art Lepicart.

POUX
Traitement nouveau, efficace
S'emploie à sec - sans lavage
APHTIRIA
Toutes Pharmacies
Visa 243 P 15093

DEMENAGEMENTS Routiers et cadres Paris
Toutes directions. Prix à la taxe. Sa augm. Remb. gratuite. ROYAL-RAPIDE, 82, r. Dambremont. MON.77-85

Sport partout... Sport partout...

NOUVEAU SUCCÈS DES SKIEURS DU JURA

Gindre, Mermet, Mora et Crétin champions de France du relais

(De notre envoyé spécial Raymond VANKER)

CHAMONIX. — Comme l'an dernier, c'est l'équipe du Jura qui a remporté le championnat de France de relais 4 fois 10 kilomètres, ce matin, sur un circuit tracé au pied de Plan-Prat, par un temps ensoleillé.

Les Jurassiens ont démontré, une fois encore, leur suprématie en fond. Quatorze équipes étaient au départ, car on avait eu à noter les abstentions des Hautes-Alpes, des Pyrénées-Est et des équipes secondes du Mont Blanc, du Dauphiné et des Vosges.

L'entraîneur national de fond Robert Gindre, ayant recouvré sa forme, parcourut la première boucle en 43' 27", soit avec 1' 59" d'avance sur Benoît-Lizon, représentant l'armée, 2' 10" sur le Dauphinois Murc-Ravaud et 3' 5" sur son jeune frère Gervais Gindre, représentant une équipe juniors du Jura, qui devait se classer, finalement, bien avant l'équipe seconde du même groupement régional. Venaient ensuite le Savoyard Rambaud et Berthet, du Mont Blanc.

Quant aux Pyrénées - Ouest, l'une des meilleures équipes, elle était hors de course, Walter Jeandel, décidément malchanceux, ayant cassé un ski et abandonné.

Crétin prend 6 secondes

Dans la seconde boucle, le Dauphinois Gamond réalisa le meilleur temps avec 43' 54", sans pouvoir, cependant, rejoindre le nouveau champion de France (44' 8"). Le militaire Paganon réalise 44' 55" le Vosgien Kreyenbuhl 47' 37" et le jeune Forestier, du Jura, 47' 52" et Farini, du Mont Blanc, 48' 57".

Dans la troisième boucle, Mora devait réussir le meilleur temps de la course avec 42' 59" devant le Dauphinois Arribert, 46' 48", le junior jurassien Monnier, 47' 24", le militaire Morand, 47' 30", et Demarchi, du Mont Blanc, 47' 38".

Enfin, dans le dernier relais, en plein soleil, Léonce Crétin accomplit la boucle en 43' 8", prenant ainsi 6" d'avance seulement à Roger Bozon, qui fit regagner des places à l'équipe du Mont Blanc, et 3' 17" sur le Dauphinois Magnat. Le militaire Nickler mit 5' 12" de plus que le premier.

A souligner que l'équipe du Jura est la même que celle de l'an dernier, à l'exception de Mermet.

CLASSEMENT

1. **JURA (Gindre, Mermet, Mora et Crétin)**, les 40 kil. en 2 h. 53' 42" ;
2. DAUPHINE I (Murc-Ravaud, Gamond, Arribert et Magnat). 3 h. 2' 47" ;
3. ARMEE (Benoît-Lizon, Baganon, Morand, Nickle), 3 h. 4' 42" ;
4. MONT BLANC (Berthet, Farini, Demarchi, Roger Bozon). 3 h. 7' 22" ;
5. Jura Juniors (Gindre Gervais, Forestier, Monnier, Perrier), 3 h. 9' 17" ; 6. Savoie (Rambaud, Raymond, Perrin, Arnaud), 3 h. 9' 38"

Roger BOZON champion de France des quatre épreuves

C'est finalement, comme nous le supposions, le Chamoniard Roger Bozon qui a remporté le championnat de France du combiné quatre épreuves, devant le Jurassien Mora et le Dauphinois Cottave.

ALLARD et BESSON iront à Wengen

La sélection française qui participera à la rencontre franco-suisse de Wengen la semaine prochaine, ne sera désignée que ce soir. Toutefois, nous avons appris qu'Allard et Besson partiront avec tous les coéquipiers de la sélection française.

Les skieurs de fond, eux aussi, iront à Wengen, mais nous ne connaîtrons les élus que demain matin. Il est probable que Mermet, Gindre, Crétin et Mora seront désignés.

Trente-cinq hommes... huit femmes pour le slalom du Brévent

Cet après-midi a lieu, sous les pylônes du téléférique du Brévent, le concours de slalom spécial.

Il réunira huit femmes et trente-cinq hommes. Maurice Besson, qui souffre toujours de la cheville, ne pourra vraisemblablement pas y participer.

En lever de rideau du match Red Star-Rennes, pour la Coupe Delforti, les réserves pros du Red Star ont battu celles de Douai par 6 buts à 0.

RIGOULOT veut gagner

Rigoulot pouvait gagner : il a manqué de souffle.

C'était l'opinion d'un calcheur consommé — et de bien des spectateurs — lors de la première rencontre du populaire « Charlot » avec Martinson champion d'Europe. Or, Rigoulot nous disait, lui-même, hier soir :

— Laissons le passé ; je veux gagner demain et j'ai fait ce qu'il fallait pour cela.

Donc, ce soir, au Palais des Sports, c'est un Rigoulot en forme que nous verrons à l'assaut du titre européen, que détient l'étonnant Danois l' « homme qui sourit et qui pirouette ».

Samedi 16 février, 21 h. GALA INTERNATIONAL de HOCKEY sur GLACE BRUXELLES contre FRANÇAIS VOLANTS
17, r. Mesnil. Loc. Pas. 66-75

MEDINA devant FORAN doit mieux faire que Jouas

Théo Médina, le seul boxeur détenant deux titres nationaux, aura l'occasion demain après-midi de rehausser sa réputation internationale. Il rencontrera, en effet, au Palais de Glace, Gus Foran, que j'ai vu dernièrement battre Jean Jouas à Londres.

L'Anglais est un boxeur plein d'allant, qui attaque continuellement et, quoique sa garde soit très ouverte, sa mobilité lui permet de se tirer d'affaire. Ainsi, descendu pour 8", par Jouas, au 3e round, il sut par la suite déjouer toutes les attaques de son adversaire et vaincre aux points.

Certes, devant Médina, au punch plus puissant et au jeu plus mordant, la tâche de l'Anglais sera plus difficile, mais Foran possède d'autres références. Comme Médina, il a battu Jackie Paterson, s'il a également été battu par celui-ci, et il compte des victoires sur Benny Lynch et Turg Bostock.

Nous reverrons dans le même ring du Palais de Glace l'énigmatique Francisco Peiro qui semble toujours vouloir dissimuler ses grandes possibilités, et qui ne voudra pas servir de tremplin à Caboche en montée.

Entin le troisième dix rounds entre les coq André Benatar et Georges Mousse s'annonce intéressant.

C.-W. HERRING.

"Nos avants sont forts" nous dit DESCLAUX, capitaine de Perpignan

Sous la conduite de ses principaux dirigeants — l'ancien international Vaqué, MM. Lacroix, Graule, Roaix, Dr Parès — l'équipe de Perpignan est arrivée ce matin à Paris.

— Nous avons fait un bon voyage, nous dit son capitaine Joseph Desclaux, et c'est au grand complet que nous allons nous entraîner demain devant l'équipe du PUC. Nous sommes venus à 18 joueurs.

— Le moral ?

— La question ne se pose pas à un Catalan. Nous savons que nos adversaires sont de ceux avec qui il faut sérieusement compter, mais nous n'en avons pas moins confiance dans notre chance. Et nous le prouverons, demain, au stade Jean-Bouin. Notre ligne d'avants est très en forme, très en souffle. Elle sapère même faire plus que tenir le coup devant la ligne d'avants ayenaise.

Du côté du PUC, gros bouleversement : Savigny, du BEC, est incorporé dans la ligne de trois-quarts. Placé joue au centre, Robert, à l'ouverture, remplace Jorge, toujours indisponible. Haussegny fait sa rentrée en 3e ligne, à la place d'Hagolle, tandis que Philip remplace Sarrabère en pilier ; enfin, Cortada fait sa rentrée.

— La ligne d'avants est sérieusement renforcée et la ligne de trois-quarts est très rapide, nous disait ce matin Georges Krotoff.

Les équipes seront donc les suivantes :

USA PERPIGNAN : Puig ; Jeanson, Desclaux, Marty, Pallisse ; Got (o.), Vaïs (m.) ; Barande, Garrigue, Roigt ou Pallat ; Salvat, Barris ; Moty, Coufé, Delaoca.

PUC : Alzaté ; Savigny, Placé, Cronzet, Petriacq ; Robert (o.), Abadie (m.) ; Colbert, Haussegny, Cortada ; Adami, Charpy ; Massare, Cazaux, Philip.

Jean LAUK se distingue

Au Vél' d'Hiv', la réunion du samedi réservée aux amateurs obtient son habituel succès.

RESULTATS

BRASSARD-POURSUITE

Séries. — 1re série : Borie (A.C.B.B.) rejoint Wattebled (C.S.M. VIIe) au bout de 2 kil. 130, en 3' 4" 4/5.

2e série : Jean Lauk (C.S.M.P.) bat Lasne (V.C.L.) de 40 mètres. Les 4 kil. en 5' 25" 1/5.

VITESSE

Demi-finales. — 1re demi-finale : 1. Blusson, 2. Supper, 3. Bertani, 4. Chardon. Dernier tour : 16" 4/5.

2e demi-finale : 1. Fabre, 2. Delhumeau (Oloron), 3. Armand, 4. Gaudex. Dernier tour : 18".

Troisième expérience...

NEW-YORK. — Troisième expérience ce soir d'Hansenne dans le Baxter Mille, à Madison. Aux concurrents habituels du mille s'ajoute Forest Efaw, champion d'Amérique des 2 milles et très fort finisseur, James Rafferty, vainqueur de Haegg, fait sa rentrée sur 2 milles.

France-Hollande reporté

Au cours d'une séance qui dura cinq heures, le Bureau de la 3 F a décidé, hier soir :

1° De reporter à la fin de la saison prochaine le match France-Hollande prévu pour la Pentecôte ;

2° D'accorder les crédits nécessaires au Concours du jeune footballeur pour que trois joueurs nord-africains puissent participer à la finale ;

3° De définir les attributions de la Commission technique concernant le statut définitif de l'entraîneur ;

4° De confirmer la suppression des matches Nord-Sud.

Le championnat amateur en quatre poules

Sur la proposition de M. Cottereau, président de la commission du Championnat de France amateur, le bureau a décidé de l'organisation, fin de la saison actuelle, d'une compétition qui comprendra les champions des quinze ligues régionales suivantes :

Poule I : Nord, Normandie, Nord-Est, Alsace.

Poule II : Sud-Est, Lyonnais, Midi, Auvergne.

Poule III : Paris, Centre Ouest, Ouest, Sud-Ouest.

Poule IV : Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Lorraine.

Pujazon sera le plus rapide

Vanine

Le Russe Vanine, les Finlandais Vilenius et Laakonen seront les principaux adversaires de Pujazon demain dans le cross de l'Humanité au Tremblay à moins que ce soit encore l'éternel second Petitjean ou le Montferrandais Valdovinos.

Sur sa forme actuelle, Pujazon ne devrait pas être inquiété, sa vélocité lui permettra de se débarrasser de ses rivaux, si toutefois il en a encore, dans la ligne droite.

Les principaux champions régionaux, Battaglia, Plesset, Paris, Lalanne seront au départ ainsi que l'équipe de Montferrand ;

Un seul forfait de marque connu à ce jour : celui du Lyonnais Messner. — G. de Ferrier.

Tous contre Sérès-Lapébie

Amérloaime de trois heures devant permettre de sélectionner des équipes françaises en vue des Six-Jours de Paris, c'est le rôle qui sera dévolu, demain, au Vél' d'Hiv' (13 h. 45) au Prix Wambst. Lacquehay. Dommage que, dans le lot des dix-huit équipes, il y ait quelques « prix à réclamer ».

FAVORIS	OUTSIDERS	PEUVENT BIEN FAIRE	PLUS FAIBLES
1. Sérès-Lapébie	Ignat-Surbatis	Goussot-Soullac	Idée-Louviot
2. Godeau-Dousset	Pousse-Delvoye	Panier-Dujay	Thiétard-Desmoulins
3. Landrieux-Le Boulch	Guimbretière-Le Nizerhy	Fournier-Gouterbe	Girard-Bethery
4. Mignat-Guillier.	Piel-Giguet	Goutal-Guegan	Quentin-Maelfait
		Testu-Reynès	Doré-Bareth

En lever de rideau, les amateurs Doguette, Sensever, Forlini devraient se retrouver en finale de vitesse, malgré Adam, Ovenberghe, Tartrat, etc. Bouvard conservera son brassard-poursuite en battant Illitch — *René MELLIX.*

JANY BAT le record des 50 mètres, mais...

TOULOUSE. — Au cours de la soirée organisée hier soir, à la Piscine d'Hiver, Alex Jany a battu officieusement le record de France des 50 mètres nage libre, en 25" 2/10 (ancien record : 25" 3/10). Malheureusement, les chronométreurs n'étant pas là, la performance ne pourra être homologuée.

Pour la première fois dans l'histoire du Cabaret

CABARET BAR

Restaurant Orchestre
Centre Lyon. Affaire fer ordre. Pas sérieux s'abstenir. Pc 5.800.000
AGENCE HAVAS n° 6823, LYON.

Occasions diverses 120 fr.

Rech. Standard téléphon. faire offr. Berthier, 18, r. d'Odessa, Paris.

Artiste vd magnifiq. mant. herm. lustr. marr. 3/4 vison nf. Mar. 48-22

Vds Commutatrice 10 HV tr. b. état Téléphoner TRInité 83-10.

Sax alto 2 cl. parf. ét. tr. b. prix Imbert, 10, r. de Porto-Riche-14e.

Vds Bar appt acajou, serv. tabl. lumog. 75 p. caraf. Baccar. Mar. 48-22

Beau TAPIS Beauvais neuf 12, 50.000. Mon. 29-91 après 19 h. 30.

Part. vend ménag. neuve argentée 1er titre 107 pièces. ITA. 09-28.

Joli Bar acajou massif 1 m. 85 à vendre. Laurent, 5, rue Basses-des-Carmes. Me Maubert-Mutualité

Achète voiture d'enfant bon état.

A MARCELIN, 14 bis, rue Méchin ILE-SAINT-DENIS (Seine).

FUSIL browning automat. cal. 16 à vdre. Ecr. *Paris-presse* n° 434.

CHARPENTES MÉTALLIQ. HANGARS

BARBEZ, 27 rue République, CHARENTON. - ENT. 34-20.

Achèterais
MACHINE AUTOMATIQUE pour conditionnement des sachets plats, pâte à coller et agrafer d'occasion en parfait état. Offres COMTANT, 400.634, rue Vivienne, 17.

A vdre gde armoire portes pleines châtaignier pouvt faire garde-robes ou ARD. 55-28 après 19 heures.

A vdre mach. à écrire Remington, b état. Leprince, 218, r. St-Maur-10e

PIANO QUEUE STEINWAY

A vendre, EVEN. 42, r. Turbigo.

A vendre un lot mobilier Hôtel, état neuf, prix intéressant. BESSE, 28, rue Huchette, PARIS

Transp., déménag. 130 fr.

DEMENAGEMENTS cadre, wagon, camion Paris, province et retour. Didero, 152, bd Diderot. Did. 05-62

« GRANVILLE » Déménagements. 59, rue Guillaume-Tell. 59 BRUXELLES (Belgique).

Loc. Camions 1-2 T., demi-journée, journée, Ttes dist. - SAB. 91-54.

DÉMÉNAGEM. Paris et Province CORVISIER Asnières. Gré. 23-50.

Demandes emplois 20 fr.

Typographe arabe connaissant parfaitement langue demande emploi. Ecrire « PARIS-PRESSE » 321.

Dactylo réf. prat. bat. b. prés. et inst. Ecrire « Paris-presse » 417.

H. 30 a. dem. pl. hom. bureau ou valet hôtel. SCHMEDING, 17, rue Pierre-Curie, Clichy (Seine).

Ing. chimiste spéc. prod. finissage chaussures cherc. situation. Ecrire « PARIS-PRESSE » 413.

J. H. 27 a. anc. pris, très act. parl. angl. all. cherche b. situat. dans comm repr. export. import. Ecrire « PARIS-PRESSE » 420.

Mons. 29 a. bon. instr. cherche pl. aide-compt. ou empl. compt. Ecr. AUPEST. 48, r. Chaptal-17e.

Secrét. sténo-dactylo bon. référ. cherche emploi bureau agréable. Mme FELIX, 10, r. La Boétie-8e.

AUTOMOBILE Ex-chef ventes, neuf et occas. 39 ans, énergique, organisateur, ancien prisonnier, cherche poste commercial sérieux, inspecteur ou direction. Libre de suite. Ecr. « PARIS-PRESSE » N° 418.

Cuisinière pas jne dem. empl. recom. Camille, 8 av. Chasseurs-17e.

PART. ayt mach. à écr. pr à domic. travx dactylo et comptabilité. Ecr. « Paris-presse » 421.

Coupeur dames références haute-couture dem. place. Ecr. FERRON 29, rue Buisson, Houilles (S.-O.).

Démobilisé, 25 ans, conn. ts trav. bureaux, comptabilité, ayant permis conduire, ch. emploi. Libre suit. Ecr. « PARIS-PRESSE » 428.

Officier retraité, 45 ans possédant connaissances ingénieur, très versé question administration usine et technicien mécanique, cherc. situation Paris ou Colonies. Ecr. Comtant 400.649, r. Vivienne 17.

M. 44 a., instr. second., ex-agent autos, gr. exper., commerc., facil. d'adaptation ch. situation sérieuse. Assumer, responsab. ou seconder patron. Peut fournir caution. Ecr. « PARIS-PRESSE » N° 427.

Dame bien sous tous rapports, capable seconder commerçant, tiendrait intérieur. Très sér., facil. Ecrire « PARIS-PRESSE » 425.

Bachelier rapatr. 24 a. ch. empl. BACQUE, 56, r. Entrepreneurs-15e

Coif. masseuse (beauté) demande direction. PAS. 05-43 (matin).

CHAUFFEUR tous permis cherche place livraison. Références. RULLIER, 11, av. de Laumière.

Jeune Femme très au courant demande place préférence bar Paris ou province — DIVAY, 7, passage de la Tulle, Paris-18e.

Célibataire, 29 ans, cherche place toutes mains ou agriculture. Ecr. « PARIS-PRESSE » N° 488.

M. 37 a. anc. off. ch. situat. ds comm. ou indust. Pourr. second. patron. VEINAT, 8, r. Malher-4e.

Mén. ss enf. ch. loge claire. Bon. réf. VERGES, 23, r. Albouy-10e.

PRESSE. Mr bonne présentation connaissances approf du métier, capable diriger quotidien ou hebdomadaire, accepterait Paris ou province emploi secrét. direct. ou inspect. vente. Habit. au personnel. Ecr. « Paris-presse » 431.

J. H. anc. étud dipl. parlant et écrit. courm. anglais, perm. conduire, bon. fam., prés. bien, bon. éduc., sér réf., expér. commerc. éprouvée, élocution fac., rédact. aisée, ch. place France, Colonies ou étrang. Situation stable d'avenir. Ecrire Jean LEFEBVRE, 7, pl. Alexandre-Dumas, LILLE (N.)

J. H. bon. instr. exc. prés. actif con. commerce et publ. sport. dés. se créer situation exc. ds comm. ou aut. branches. Accep. respons. Résid. indif. préférence Sud-Est. Ecrire « Paris-presse » N° 489.

26 ans, licencié en droit, dipl. Sc. Po, rompu toutes techn. jurid. Hautes réf. cherche direction Serv. jurid. ou sit. sim cab. jurid. Ecr. Comtant, 400.624, r. Vivienne 17.

Commis cuisinier 5 ans pratique. Références. Ecrire à MAHE, 7, Bd Capelle, MILLAU (Aveyron).

Célibataire démobilisé 28 ans actif sérieux bonne présentation, connaissances techniques, cherche situation d'avenir France ou Colon. Ecrire Havas Toulouse N° 729.

J. F. 34 ans, bonne présentation sténo-dactylo sérieuses notions anglais et comptabilité., références, désire situation ou remplacement voyageur. Libre 10 mars. Ecr. « PARIS-PRESSE » N° 412.

Sténo-dact. poss. mach. écr. dem. travail à domicile, OPE. 63-05.

Standardiste bonnes référ. ch. empl. REYLAND, 72, rue d'Assas (6e).

Chauff. poss. tous permis sér. réf. ch. place entrep. ou partic. Ecr. Comtant 400.671, r. Vivienne 17.

J. fme 25 a. dact. parl. écr. allem. ch. empl. vend. comm. Fr. étr. Bue rém. Ecr. « Paris-presse » 497

Dame 26 a. dem. pl. bon. Paris. Ec. Marczak, 29 r. Aumale, St-Quentin

Dame ch. place ch. personne âgée pr tenir intérieur. Mme GOUSSÉ, 241, av. Jean-Jaurès, Clamart (8e.)

Chef de chantier du bâtiment, 40 ans, actif, bonnes références, cherche emploi zone dévastée pour 1-15 mars. Ecr. N° B 0256 SDMO Agen (L.-et-G.) 39, bd République

Offres d'emplois 80 fr.

On demande : mécanicienne, boutonnièriste (main), apprentie, ouvrière pour chemises Paris. S'adr. Mme ANDRÉE, 5, av. Corbéra-12e.

Pour CARROSSERIE INDUSTR. on demande :
TOLIERS FORMEURS,
1 MOULINEUR,
TRACEURS,
FERREURS et MONTEURS
en Carrosserie Métallique.
F. G., 46, rue Ledru-Rollin, à IVRY (Seine). SLMO.
26, rue Raspail, Ivry. A-838.

On dem. sténo-dactylo français anglais expérim. Se prés. 7-9 h. Gérard-Fortier, 128, rue de Rivoli, Paris.

Dem. bonne st.-dact. Se prés. : Cabinet Marchand, 10, r. St-Antoine

Importante entreprise privée recherche ingénieur français, de formation générale et scientifique supérieure, ayant goût et aptitudes pour enquêtes économiques, techniques et commerciales. Poste de 1er plan Situation en rapport. Age maximum 45 ans. Ecrire à Courty N° 4.549, r. Vivienne 17.

DEUX INGENIEURS, préf. E.C. ou A.M. 30 à 37 célibat (condit. exigée) dem. pr indust. mécan. gle et mine ; sér. dispos, commerc. pr direct. association désir. expr. ts si act. haut. mor. Ecr. MARRET, 126, av. Saxe, Lyon, qui transm.

On demande STÉNO - DACTYLO expérim. secrétaire. N° A. 696, SPMO, 2 bis, r. de la Jussienne.

Dem. ouvrier en gravure commerc. ouvrier en grav.